

PARIS

4 MARS 68

J. Monnerot Jean
 Maire de Pouilly, Loire
 J. Delavenne

L. Aubryer
 Maire du Val-d'Ajol
 Maire du VI^e arrondissement à Paris

P. RENARD

Monsieur
 de la Ville
 de Pouilly
 par Bailli de Pouilly

Maire des chefs de Baillis

Robert Gallaire
 Grand dépendeur de Taste-Andouilles
 Blanc-fumé

«Au nom de la loi, du plaisir et de l'humour»

Le gandoyau du Val-d'Ajol
 et la fillette de Pouilly
 ont été unis hier à Paris



Hier ont, en mairie du VI^e, Messire GANDOUYAU, du Val-d'Ajol et officiellement marié à la fillette de POUILLY-BLANC-FUMÉ.

PARIS. — Une cérémonie très solennelle et empreinte tout à la fois de beaucoup d'humour, s'est déroulée hier, en soirée, devant plus de deux mille restaurateurs parisiens et gastronomes de la capitale. Les Voisins du Val-d'Ajol y avaient une forte délégation de leur confrérie des taste-andouilles, conduite par le maire du Val-d'Ajol, M. de Buyer, et par le grand dépendeur M. Robert Gallaire. C'est sous les lambris dorés du grand salon d'honneur de la mairie du VI^e arrondissement qu'en cortège, derrière les membres de plusieurs confréries gastronomiques invitées, les taste-andouilles et les baillis de Pouilly ont célébré le mariage des deux spécialités, de leur terroir respectif. On sait que les fiançailles avaient revêtu quelque éclat lors de la Foire aux Andouilles à du Val-d'Ajol, du 19 février. Hier soir, le docteur Jean Monnerot, qui a procédé à la cérémonie de mariage à du nom de la loi du plaisir et de l'humour, dit-il en déclarant unies pour jamais l'andouille du Val-d'Ajol et la fillette de Blanc-fumé. Tout ceci s'est passé aux sons entraînants d'un groupe de joueurs de vieilles, et aussi de la fameuse fanfare des Beaux-Arts. La cérémonie s'est achevée par une dégustation considérable de vin de Pouilly, ainsi que des nombreux kilos d'andouille que les Ajolais avaient tenu à offrir à leurs hôtes de la capitale. Ajoutons que le maire du VI^e arrondissement, le docteur Delavenne, était présent et avait tenu à venir saluer les hôtes de sa mairie, ainsi que les deux collègues, les maires de Pouilly et du Val-d'Ajol.

Mariage gastronomique

Au Val-d'Ajol (Vosges), la Confrérie locale des Taste-Andouilles et la Confrérie vicieuse des Baillis de Pouilly-sur-Loire (Nièvre) ont fiancé le gandoyau andouille fumée de la montagne vosgienne et la fillette de Blanc-fumé, le nectar de Pouilly, dans le cadre de la annuelle Foire aux Andouilles de Val-d'Ajol. Leur mariage vient d'être célébré en la mairie du VI^e arrondissement de Paris.

MARIAGE
 ANDOUILLE
 DU VAL D'AJOL
 BLANC-FUMÉ
 DE
 POUILLY-SUR-LOIRE

L'ÉCHO
 TOURISTIQUE

REDACTION - PUBLICITE
 32, rue Le Pelletier, Paris (9^e)
 Téléphone : 770.35.25

Directeur :
 Elie WERMELINGER

35^e année
 MARS 1968
 Prix : 1 F

Après les fiançailles au Val-d'Ajol
 "GANDOUYAU" A ÉPOUSÉ LA FILLETTE DE "POUILLY"
 A LA MAIRIE DU 6^e ARRONDISSEMENT A PARIS



L'acte a été signé à la mairie du VI^e arrondissement, à Paris, en présence de M. Jean Monnerot, maire de Pouilly-sur-Loire; de M. Amoury de Buyer (qui n'a pas été marié) et des membres de la Confrérie du Taste-Andouille sur notre document, maire du Val-d'Ajol, et des membres de la Confrérie du Taste-Andouille (T.A.).

Paris (C.P.) — Au cours d'une importante cérémonie qui s'est déroulée hier le quatrième jour des fêtes du 6^e arrondissement de Paris, a été célébré en grande pompe et en présence de plus d'un millier de personnes, le mariage de Messire Gandoyau, du Val-d'Ajol avec la jeune fille de Blanc-fumé de Pouilly-sur-Loire.

Le soir également au beffroi de Saint-Sulpice, lorsque le maire de Paris, M. de Buyer, a été reçu au Val-d'Ajol et Grand Dépendeur d'Andouilles, fit une entrée solennelle. Par des attributs correspondants à ces honneurs, Messieurs Gallaire, l'abbé et le père célèbre de ses nombreux enfants.

Sur le même pont d'attente le grand Bailli de Pouilly, René Zerbach, professeur et architecte aux moments de loisirs qui lui laisse le cœur qu'il a vu au Chausset de Blanc-fumés du Val-d'Ajol. Avant très noble allée dans son costume choré et robe de chambre, il tenait par le bras Damoisele de Pouilly. Le cortège nuptial s'avance

dans l'arrondissement général du 6^e arrondissement de Paris et sous les vœux des membres du Grand Conseil de la Confrérie Vicieuse de Pouilly et du milieu des crûs et des vins des taste-andouilles qui avaient revêtu à « Blanche », le foie et le chapeau de feutre à larges bords.

Les escales de l'école des Beaux-Arts furent versés en son honneur la cérémonie de leur mariage à et de leurs enfants.

Le Bailli du 6^e arrondissement, Docteur Delavenne assisté de M. Messire Amoury de Buyer, maire

et conseiller général du Val-d'Ajol, enregistrera ensuite le contrat de mariage et les deux futurs époux.

La fin de la soirée se termina en bouffes et ordonnances rituelles jusqu'à une heure avancée de la nuit.